

Maisons de santé : point d'étape

Afin de répondre aux besoins des habitants en termes de santé, la Municipalité a ouvert deux maisons de santé pluriprofessionnelles dans les quartiers des Chênes et des Espérances en 2014 et en 2015.

Proximité et prévention

Pour faire face à la désertification médicale, la Municipalité maintient une offre de soins de proximité et accessible, à destination de tous.



LE CONTRAT LOCAL DE SANTÉ (CLS)

Depuis plusieurs années, la commune met en œuvre un plan de prévention santé sur son territoire. En janvier 2012, pour que l'accès aux soins soit le même pour tous, Ermont s'est engagée dans un Contrat local de santé (CLS). Ce projet de territoire a permis de développer un partenariat solide avec l'Agence régionale de santé (ARS) et de renforcer les liens avec les différents acteurs locaux sanitaires et médico-sociaux. Le CLS s'articule autour de trois grands axes majeurs :

- maintenir une offre de soins de proximité innovante et accessible à tous ;
- développer l'offre de prévention et de soins à destination des personnes vulnérables ;
- renforcer les mesures d'accompagnement médico-social des personnes en perte d'autonomie.

Ainsi, deux maisons de santé ont vu le jour.

LE RÔLE D'UNE MAISON DE SANTÉ

Une maison de santé pluriprofessionnelle a pour but d'améliorer l'offre de soins de premier recours (médecine générale, notamment) et la qualité de ces soins, là où la désertification médicale menace. Ce lieu regroupe donc des professionnels de santé libéraux assurant des consultations, autour d'un projet de santé construit par l'équipe médicale et prenant en compte les besoins de la population. Ces acteurs médicaux

exercent la médecine de façon coordonnée, ce qui facilite la prise en charge du patient.

LES APPORTS D'UNE MAISON DE SANTÉ

Les avantages d'une maison de santé sont multiples :

- **permettre aux habitants du quartier de bénéficier d'un médecin généraliste à proximité ;**
- **faciliter l'accès aux droits et aux soins** grâce à l'application des honoraires de secteur 1 et du tiers payant auprès des médecins généralistes ;
- **réunir différents professionnels médicaux** au sein de la même structure ;
- **apporter un meilleur suivi global du patient** par une coordination des soins et un partenariat avec l'Hôpital Simone Veil, la Clinique Claude-Bernard, la médecine de ville ;
- **prodiguer des soins de petite urgence.**



Des actions de prévention

Le Service municipal Prévention Santé, en lien avec les maisons de santé, organisera des actions de prévention et d'éducation pour la santé.

• La lutte contre le cancer du sein

Depuis deux ans, la Mairie soutient la campagne de lutte contre le cancer du sein en octobre. Cette année, une journée de prévention sera mise en place, en partenariat avec le Service municipal Prévention Santé, les maisons de santé, les Centres socio-culturels, la Maison de quartier et les conseils de quartier, avec plusieurs interventions.

• La prévention bucco-dentaire

Une réflexion est menée avec le collègue Jules-Ferry et les élémentaires pour sensibiliser davantage les familles à l'hygiène bucco-dentaire.

QUELQUES CHIFFRES

Consultations en 2015

Maison de santé des Chênes

Médecine générale : 8027

Kinésithérapie : 1261

Soins infirmiers : 2271

Sage-femme : 2793

Maison de santé des Espérances

(de mai à décembre 2015)

Médecine générale : 1576

Le Conseil régional d'Île-de-France a versé une subvention de 40 000 € pour la première maison de santé.

La Maison de santé des Chênes



Située 31 rue du Stand, à proximité de l'Épicerie sociale d'Ermont et du Complexe sportif Auguste-Renoir, la maison de santé pluriprofessionnelle, construite par la ville d'Ermont, bénéficie d'une superficie d'environ 300 m². Elle comprend une salle de soins, quatre cabinets médicaux et un cabinet dentaire. Grâce au parking qui la jouxte, cette maison de santé est facile d'accès.

Deux médecins généralistes, un chirurgien-dentiste, deux infirmiers (déplacement à

domicile et permanence à la maison de santé), une sage-femme et un kinésithérapeute exercent dans cette première maison de santé, ouverte en février 2014. Un secrétariat médical, dont les deux postes d'agents administratifs sont mis à disposition par la mairie d'Ermont, accueille les patients.

L'objectif de réunir plusieurs professionnels médicaux sur la même structure est atteint, pour une prise en charge coordonnée.

MAISON DE SANTÉ DES CHÊNES

31 rue du Stand – 95120 Ermont

Consultations sur RDV
au 01 30 72 91 20.

Horaires d'ouverture :

- Lundi et mercredi de 8 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h
- Mardi, jeudi et vendredi de 8 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 19 h
- Samedi de 9 h à 13 h.



donnée. Les plannings de rendez-vous sont complets, avec des places réservées aux urgences du jour. La Municipalité a ainsi répondu à une demande de soins importante.

La Maison de santé des Espérances



Située au 121 rue Jean-Richepin, face au commissariat d'Ermont, à proximité du Centre commercial Cora, elle bénéficie d'une superficie d'environ 250 m². Elle comprend quatre cabinets médicaux. Située face à l'esplanade du Foirail, les visiteurs peuvent stationner aisément.

Ouverte en avril 2015, la Maison de santé des Espérances regroupe un médecin généraliste qui effectue des visites à domicile pour les seniors et les personnes handicapées (prise de rendez-vous en ligne

possible sur www.doctolib.fr) ainsi qu'un médecin remplaçant, un kinésithérapeute qui consulte à domicile si besoin, et deux infirmières (déplacement à domicile et permanence à la maison de santé).

Elle travaille en partenariat avec la Maison de santé des Chênes, avec la ville et avec l'association des maisons de santé pluriprofessionnelles qui coordonne les professionnels de santé.

MAISON DE SANTÉ DES ESPÉRANCES

121 rue Jean-Richepin – 95120

Ermont

Consultations sur RDV
au 01 30 72 37 40.

Ouverture :

- Lundi et mercredi de 9 h à 19 h
- Mardi, jeudi et vendredi de 9 h à 17 h

**ADJOINT AU MAIRE
CHARGÉ DE LA SANTÉ :**
M. Jean-Philippe
Picard-Bachelier



SERVICE MUNICIPAL DE LA PRÉVENTION SANTÉ

Mairie bâtiment B

100 rue Louis-Savoie

95120 Ermont

01 30 72 31 78 – ermont.fr